

Objectifs

1. ENTRETIEN DES LOCAUX :

Nettoyer et entretenir les locaux en utilisant des techniques manuelles :

- Réaliser l'entretien manuel des locaux à usage professionnel et/ou privatif
- Réaliser l'entretien manuel courant et périodique des sanitaires
- Réaliser l'entretien manuel des locaux dans le respect des protocoles liés à des environnements spécifiques

Compétences transversales de l'emploi :

- Appliquer un mode opératoire dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- S'auto-contrôler dans une logique d'amélioration de service
- Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service



2. RESTAURATION

- Réaliser l'assemblage et le dressage des préparations culinaires sur les chariots de service.
- Réaliser la mise en place de la distribution et assurer le service
- Respecter les règles et normes d'hygiène
- Respecter les procédures de traitement des déchets
- Appliquer les procédures, les consignes de sa fiche de poste
- Assurer la conduite du lavage lié au service

Durée et rythme

- 40 jours en centre (280 heures)
- En entreprise : Personnes employées aux Services Généraux

Lieu(x) et dates

- Centre de détention de Nantes

Entrées régulières tout au long de l'année

Coût de la formation

Action co-financée par la Région des Pays de la Loire et le Fond Social Européen.

La formation est gratuite et une rémunération est possible selon la législation en vigueur.



Programme

- Organisation du poste de travail et des tâches
- Les techniques manuelles de nettoyage
- Hygiène et sécurité
- Eco-chantier
- Le service de restauration
- Passation du CCP
- Accompagnement à l'emploi (individualisé, en fonction des besoins et des situations)

Cette formation est structurée à partir de l'alternance puisqu'elle s'appuie sur la réalisation des tâches en situation de travail.

Un formateur présent deux jours par semaine dispense les techniques professionnelles auprès des détenus à leur poste de travail.

Les travailleurs sont regroupés en demi-groupe une demi-journée par semaine, en salle de cours, pour les apports théoriques.

Pré-requis

- Etre volontaire pour s'engager dans une formation diplômante en relation avec le poste de travail.

Résultats attendus et Modalités d'évaluation

- Titre Professionnel « agent de propreté et d'hygiène » par un accompagnement professionnalisant au poste de travail.
- Certification Ministère du Travail Titre Professionnel de Niveau V

Public concerné

- Détenus engagés aux services généraux de l'établissement aux postes d'entretien des locaux et de service restauration.

Modalités pratiques et inscription

- Les candidats sont recrutés par le service du Travail de l'établissement.
- Les candidats sont admis aux postes de travail par la CPU (Commission d'admission commune aux services du travail et de la formation)
- Le repérage des candidats peut s'effectuer au sein des sections de formation, notamment sur la PFM, voire sur les actions préqualifiantes.

Moyens pédagogiques

- Equipe pédagogique : Une direction pédagogique, une coordinatrice, 3 formateurs.
- Equipement :
 - Chariots de lavage (un par poste) équipés de doubles seaux avec ou sans presse contenant des balais de lavage, des seaux laveurs, des tampons abrasifs, presse à mâchoire, raclettes à sols
 - 2 auto-laveuses, 1 nettoyeur haute pression électrique
 - Des aspirateurs à poussière avec les accessoires et des aspirateurs à eau avec les accessoires
 - Différents petit outillage : raclettes vitres, pulvérisateurs
 - Produits : détergent neutre, détartrant sanitaires, désinfectant, dégraissant et produits vitres
 - Chariots de service restauration, plats, bac de lavage

Accessibilité aux personnes handicapées

- ▶ Nos établissements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- ▶ Postes informatiques adaptables pour les personnes malvoyantes (amélioration de la lisibilité par l'agrandissant des éléments affichés à l'écran).
- ▶ Une référente TH a participé à la formation des référents handicap voulue par le Conseil Régional et organisée par le CAFOC.
- ▶ Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.